Comme je l'ai dit au début de ma brève intervention, je n'enlève rien à la vigueur des convictions qui peuvent nous animer. À titre de Président, je suis, bien entendu, toute douceur et discrétion, toute bonté et gentillesse; je suis censé n'avoir aucune idée propre, mais certains d'entre vous se rappelleront sans doute qu'il est arrivé, lorsque je siégeais parmi les députés, que je donne quelque angoisse au Président. La plupart d'entre nous se sont probablement retrouvés dans une situation semblable à un moment ou à un autre.

Le point essentiel demeure que notre institution et notre pays doivent compter plus que notre colère et nos propres convictions lorsque nous intervenons à la Chambre. Je n'ai jamais dit que, dans une assemblée comme celle-ci, un ordre absolu et aseptique s'imposait. Cela n'a jamais été, et je doute que cela soit jamais, à moins que nous n'élisions que des zombis. Reste qu'il faut faire régner un ordre raisonnable parce que, sans un ordre raisonnable, il ne saurait y avoir liberté de parole. Or, le droit de parole est fondamental à la Chambre.

Des voix: Bravo!

M. le Président: Si nous ne respectons pas les règles que nous nous sommes données, ce droit de parole sera perdu.

Je connais bien le député d'Esquimalt—Juan de Fuca et je sais qu'il est un homme honorable. Lorsque je dis que je le connais bien, cela comporte bien des choses. Je connais fort bien le député. Je le connais pour sa passion, ses convictions et ses principes. Je l'en admire, tout comme la plupart des honnêtes citoyens de la Colombie-Britannique. Je sais aussi qu'il a une grande expérience parlementaire non seulement ici, mais également comme premier ministre de ma province, à l'assemblée législative de la Colombie-Britannique. Il a fait à la vie publique une très grande contribution, et il n'y a pas de doute qu'il continuera à le faire.

Je ne crois pas pouvoir aller plus loin dans cette assemblée qui se complaît dans la discussion. Je crois avoir entendu tout à l'heure un député me mettre en garde: «Un instant, monsieur le Président, vous allez le faire réélire.» Ce n'est évidemment pas l'objectif que je poursuis.

Ce que je veux faire, c'est demander au député si, après considération, il est disposé, dans l'intérêt de notre assemblée et de nos traditions, à dire bien simplement qu'il retire les propos offensants qu'il a tenus. Cela mettrait un terme à l'incident. La question qui le préoccupe restera d'actualité, il y a d'autres endroits pour en discuter.

Questions orales

• (1510)

Le député voudrait-il collaborer avec la présidence? Le député d'Esquimalt—Juan de Fuca.

M. David Barrett (Esquimalt—Juan de Fuca): Monsieur le Président, il est vrai que j'ai accumulé beaucoup d'expérience, et elle a été positive sur toute la ligne. J'ai été blessé bien des fois, mais c'était ma faute la plupart du temps. Ce n'est pas d'une simple divergence de vues qu'il s'agit ici, monsieur le Président, mais de faits. Il y a une opposition farouche entre le gouvernement et moi dans le débat sur cette question. Monsieur le Président. . .

Des voix: Oh, oh!

M. le Président: J'ai demandé au député de faire une intervention qui, je l'espère, sera utile à la présidence. Je veux entendre ce qu'il a à dire. Il a peut-être dit quelque chose que je n'ai pas entendu parce que d'autres députés parlent en même temps que lui. Le député a la parole.

M. Barrett: Monsieur le Président, il y a une chose qui ne m'est pas arrivée souvent dans ma vie politique, et c'est qu'on me mente. On m'a dit, en présence du député d'Etobicoke-Nord, que le comité se rendrait au Mexique et aux États-Unis pour un examen plus approfondi des questions que nous voulions éclaircir au sujet de l'accord. Monsieur le Président, on m'a menti. C'est ce à quoi j'ai fait allusion. . .

M. le Président: Une minute. Certaines choses ont peut-être été dites; toutefois, pour ce qui est de déterminer si on les a dites dans l'intention d'induire des gens en erreur—ce qui est nécessaire pour que ce soit un mensonge—c'est peut-être là une question d'opinion. Nous ne pouvons cependant pas employer ces termes ici. Je vais demander au député de réexaminer sa position pendant quelques heures, et j'espère qu'il jugera opportun de se rétracter.

Le très honorable premier ministre a la parole.

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): À titre d'homme d'État sur le point de quitter la vie politique, je me demande si je pourrais faire une remarque qui incitera mon collègue à réfléchir.

Le Président a été très éloquent dans l'intervention qu'il a faite pour demander au député de se rétracter. Monsieur le Président, si vous disiez des choses semblables à mon sujet, je serais prêt à retirer ma démission.

Je veux simplement faire une suggestion à mon collègue. Je ne connais pas tous les détails de l'affaire mais, par respect pour la Chambre et pour quelqu'un qui est